

tralise par le carbonate de soude pour fixer l'acide chlorhydrique entraîné et on l'agitent avec de la benzine pour enlever les composés huileux chlorés.

On obtient un liquide aqueux, d'un jaune clair, formé de glycérine à peu près pure.

Ce produit vient d'être proposé comme développateur en photographie, en solution alcaline. Il peut remplacer l'aldéhyde ordinaire dans l'argenture des miroirs. En ce moment, on fait des études pour l'employer en médecine.

### ADIEU LES BONNES SOIREEES

Les portes de l'Opéra français sont fermées, les acteurs s'étant mis en grève parceque la direction ne les paie pas ; c'est ce que l'un des artistes a annoncé mardi soir au public qui attendait vainement le lever du rideau.

Cependant, la rumeur publique veut que les directeurs aient encaissé des profits de sept à huit mille piastres, on dit même \$7,800, à la date du 1er février et que ces bénéfices auraient été partagés entre eux, laissant dans la pénurie les acteurs qui n'auraient pas été payés, sauf un léger à-compte, depuis 40 jours.

Si ces rumeurs sont fondées, on conviendra que les artistes ont eu de la patience et que les directeurs n'ont pas volé le sévère jugement que le public porte contre eux ; mais nous aimons à croire, pour le bon renom de ces derniers, qu'ils sauront faire honneur à leurs engagements jusqu'au bout, sans même attendre la décision des tribunaux saisis des plaintes des artistes.

Décidément les artistes de l'Opéra français n'ont pas de chance à Montréal ; voici trois saisons que avons une troupe française à ce théâtre et voilà trois fois également qu'ils ont des déboires financiers avec la direction. Ce pourrait bien être la fin de l'Opéra français.

### RAPPORT DU PRESIDENT

AUX MEMBRES DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DU DISTRICT DE MONTREAL POUR L'ANNÉE 1895.

Messieurs,

L'an dernier, en terminant le rapport que j'ai eu l'honneur de vous soumettre, je disais que j'aurais voulu vous tracer un tableau brillant de notre situation commerciale, et j'ajoutais que nous devions avouer que, bien qu'il n'y ait pas eu de

crise aigüe dans les affaires en général il existait un état de dépression qui était le contre-coup d'une crise qui sévissait depuis deux ans aux Etats-Unis et aussi dans les pays d'Europe avec lesquels nous sommes en relations. J'exprimais en même temps l'espérance que les mois suivants amèneraient un état de choses plus satisfaisant. Cet espoir, malheureusement, ne s'est pas réalisé complètement ; et quant à la situation financière et commerciale du pays nous ne sommes guère mieux au début de l'année 1896 que nous ne l'étions à l'époque correspondante de 1895.

Nous ne devons pas cependant déspérer encore de l'avenir, et malgré que l'horizon soit chargé de nuages sombres dans le domaine de l'économie politique pour le vieux continent comme pour l'Amérique, il y a tout lieu d'espérer que l'énergie caractéristique de notre population et son patriotisme de plus en plus éclairé produiront une réaction salutaire dans notre propre situation et ce, avant longtemps. Les hommes d'affaires canadiens-français ne devront pas se laisser abattre et ne devront pas laisser leur courage s'affaiblir en face des désastres financiers et industriels qui ont signalé l'année dernière et qui ont eu pour cause une trop forte tendance à la spéculation dans presque toutes les branches de commerce, et, comme je l'ai déjà dit, un surcroît de production et une trop grande extension des termes de crédit.

Ce que je disais l'an dernier a encore aujourd'hui son application pleine et entière : ce ne sera que lorsque la production générale s'équilibrera avec la consommation que les prix se relèveront, que la confiance renaîtra et que l'activité reviendra.

Durant l'année qui vient de s'écouler, la Chambre de Commerce s'est occupée de beaucoup de questions très importantes ; et je dois le déclarer : elle a fait tout ce qui lui était possible de faire pour aider au mouvement progressif de notre commerce et de notre industrie, de même que de l'instruction commerciale.

Je n'entrerai pas dans le détail de toutes les questions qui ont été traitées ; je vous citerai les plus importantes :—En premier lieu, la Chambre de Commerce a cru devoir prendre intérêt à l'érection d'un monument au fondateur de Montréal. Malgré quelque divergence d'opinions sur les moyens à prendre pour réaliser ce noble projet, je constate que le bon vouloir d'un très grand

nombre de nos membres a beaucoup contribué à mener ce projet à bonne fin, et aujourd'hui Montréal peut se vanter de posséder l'une des plus belles statues du genre due au génie de l'un de ses jeunes membres, le sculpteur Philippe Hébert.

Une autre question qui, encore aujourd'hui, intéresse vivement notre population et dont la discussion menace de tourner en acrimonies, a attiré l'attention de votre corporation : c'est celle d'un tramway électrique au parc de la montagne et de son utilité pour la masse de la population. Par un vote de douze pour et de quatre contre, le Conseil de la Chambre de Commerce s'est prononcé pour l'affirmatif le 8 Mars dernier, pourvu que ce tramway ne gêne en rien la circulation des équipes et des piétons et soit sous la direction de l'ingénieur de la cité.

Depuis trois ou quatre ans, la Chambre de Commerce avait sur son programme "l'Amélioration de l'instruction commerciale". Cette année enfin, un rapport a été fait sur cette matière concluant sur certaines améliorations à apporter à l'instruction des enfants dans les académies commerciales. Ce rapport dont le texte est contenu dans le rapport du secrétaire a été transmis au Surintendant de l'Instruction Publique et aux directeurs des maisons d'éducation de cette province.

Le colportage dans les campagnes qui a soulevé tant de plaintes de la part des marchands de détail, a été l'objet de l'attention de la Chambre qui, invariablement, s'est prononcée pour une législation de plus en plus sévère sur ce point. Je dois dire qu'un bon nombre de municipalités ont résolu de se prévaloir des dispositions de la loi sur le colportage et que de bons résultats ont été obtenus déjà dans ces municipalités pour la prévention de ce commerce irrégulier. Je me permettrai d'exprimer le désir que la Chambre de Commerce ne perde point de vue cette matière importante au point de vue des intérêts des détaillants de nos campagnes et aussi au point de vue des intérêts des agriculteurs.

La conclusion finale d'un traité de commerce avec la France devait nécessairement provoquer un intérêt des plus sérieux parmi les membres de notre corporation, et on comprend facilement que notre population s'attendait à nous voir prendre une attitude active dans le but de la faire bénéficier de tous les avantages résultant d'un contrat auquel l'Angleterre et la France se sont